

Nomination de Caroline Pozmentier-Sportich à la présidence du Frac Provence-Alpes-Côte d'Azur



Portrait de Caroline Pozmentier-Sportich.

Photo : François Deladerrière / Frac Provence-Alpes-Côte d'Azur

FRAC

**Provence
Alpes
Côte d'Azur**

20 bd de Dunkerque, 13002 Marseille
accueil@fracpaca.org
www.frac-provence-alpes-cotedazur.org
+ 33 (0)4 91 91 27 55

Le Frac Provence-Alpes-Côte-d'Azur est heureux d'annoncer l'arrivée de Caroline Pozmentier-Sportich à sa présidence.

Élue sur proposition du Président Renaud Muselier, le 20 septembre dernier par le nouveau conseil d'administration du Frac, Caroline Pozmentier-Sportich souhaite accompagner la dynamique renouvelée de développement impulsée par le nouveau projet artistique et culturel du Frac, Faire société, porté par sa directrice Muriel Enjalran.

« Le Frac est un acteur et observateur unique depuis près de 40 ans de ce qui se passe sur le terrain de la création, il est la mémoire vivante de l'actualité artistique. Il contribue au développement d'une proximité indispensable de l'art avec les publics les plus larges.

Cet outil de transmission et de sensibilisation à l'œuvre doit poursuivre sa mission et je mettrai au service de celle-ci mon expertise et ma connaissance du territoire, pour que le Frac Provence-Alpes-Côte d'Azur rayonne ici et ailleurs.

Ici, aux côtés des équipes, nous lancerons un chantier indispensable pour renforcer l'inscription du Frac dans sa ville et sa région, en favorisant une meilleure identification de son bâtiment et de ses activités au travers de grands projets. Ailleurs, ensemble avec d'autres acteurs, nous travaillerons au rayonnement international de l'institution et mettrons tout en œuvre pour faire mieux connaître les artistes de notre formidable scène régionale. »

Caroline Pozmentier-Sportich salue tout comme l'ensemble des administrateurs l'engagement de son prédécesseur Richard Galy et le travail réalisé aux côtés de Pascal Neveux et de toute l'équipe pour la Labellisation.

Caroline Pozmentier-Sportich, née à Bordeaux, a grandi à Marseille et a étudié à la Faculté de Droit d'Aix-Marseille Université.

Elle est titulaire d'une maîtrise en droit (mention Carrières judiciaires) et d'un diplôme d'études approfondies (DEA) de Droit pénal et de Sciences criminelles de la Faculté de Droit et de Science Politique d'Aix-Marseille-III.

Elle est inscrite depuis 1996 au Barreau de Marseille où elle a exercé en cabinet avant de s'investir dans ses mandats électifs.

Elle est également Présidente-fondatrice de la Chambre de commerce France-Israël Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2006.

Mandats électifs

Depuis juillet 2021 :

Conseillère régionale déléguée à « La Construction de la Région Sûre »,
Vice-Présidente de la Commission Sécurité Défense du Conseil régional.

En 2017, suite à l'élection de Renaud Muselier aux fonctions de Président du Conseil Régional Sud – Provence-Alpes-Côte d'Azur, Caroline Pozmentier-Sportich est Vice-Présidente déléguée aux Relations Internationales.

Elle porte la politique internationale du Président, fondée sur l'objectif d'affirmer le rayonnement de la Région en Méditerranée, en Europe et dans le monde, grâce à une diplomatie territoriale volontariste et une stratégie économique ambitieuse.

A coprésidé le comité de pilotage de l'Opération d'Intérêt Régional (OIR) Smart Tech, qui vise à permettre à la Région de constituer une référence internationale dans les technologies du numérique, de l'optique/photonique et de la chimie/matériaux et d'accéder au rang de « Smart Région » n°1 en Europe.

Avec la désignation de la Région Sud comme région-pilote de la réforme du dispositif de soutien public à l'export, elle coordonne la « Team Sud Export » dont l'objectif est de fournir aux entreprises un guichet unique et de renforcer leurs positions sur les marchés internationaux.

Entre 2015 et 2017, sous la présidence de Christian Estrosi, elle a exercé les fonctions de Vice-Présidente du Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur déléguée à la Prévention de la Délinquance et à la Sécurité.

De 2008 à 2020, Caroline Pozmentier-Sportich a été Adjointe au Maire de Marseille déléguée à la Sécurité Publique et à la Prévention de la Délinquance.

Aux côtés de de Caroline Pozmentier-Sportich au sein du conseil d'administration du Frac siègent :

Mme. Sabrina Agresti Roubache, conseillère régionale

Mme. Dominique Augey, conseillère régionale

M. Richard Galy, conseiller régional, président de la commission Rayonnement culturel

Mme. Bénédicte Lefeuvre, directrice régionale des Affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mme. Hélène Audiffren, conseillère pour les Arts plastiques, Drac

M. François Quintin, conseiller pour les Arts visuels DGCA

M. Christophe Mirmand, Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'azur

Mme. Hélène Guenin, directrice du MAMAC, Nice

M. Alain Lombard, directeur Collection Lambert, Avignon

M. Jean-Christophe Norman, artiste

M. Pierre Oudart, directeur de l'Institut national supérieur d'Enseignement artistique Marseille Méditerranée INSEAMM

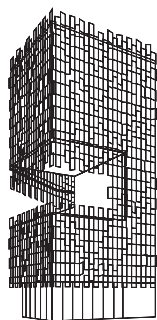
Mme. Diane Pigeau, directrice artistique 3Bis F Lieu d'Arts contemporains, Aix-en-Provence.

Mme. Anne Racine, directrice Fondation Carmignac-Porquerolles

M. Raymond Vidil, président de MARFRET, Marseille

FRAC

**Provence
Alpes
Côte d'Azur**



Les Fonds régionaux d'art contemporain (Frac) sont des institutions qui ont pour mission de réunir des collections publiques d'art contemporain, de les diffuser auprès de nouveaux publics et d'inventer des formes de sensibilisation à la création actuelle. Créés en 1982 sur la base d'un partenariat État-régions, ils assurent depuis plus de trente ans leur mission de soutien aux artistes contemporains.

Le Frac Provence-Alpes-Côte d'Azur Implanté à la Joliette, aux portes d'Euroméditerranée à Marseille, le Frac Provence-Alpes-Côte d'Azur est devenu un lieu emblématique de ce que nous appelons aujourd'hui un Frac « nouvelle génération » depuis l'inauguration en 2013 du bâtiment qui l'accueille, conçu par l'architecte japonais Kengo Kuma. Riche d'une collection de plus de 1300 œuvres et représentant plus de 600 artistes, le Frac occupe aujourd'hui un territoire régional, national et international, et développe de nouveaux modes de diffusion pour sa collection à travers un réseau de partenaires. Véritable laboratoire d'expérimentation artistique, sa programmation s'inscrit dans un questionnement de notre société tout en permettant l'accès à l'art contemporain au sein des six départements de la région.

Informations pratiques

Ouverture tous publics

Du mercredi au samedi de 12h à 19h

Le dimanche de 14h à 18h (entrée gratuite)

Nocturne de saison

(entrée gratuite de 18h à 22h)

Fermé les lundis et jours fériés

Bureaux ouverts du mardi au vendredi de 9h à 19h

Les mardis hors-champ

Journée hebdomadaire dédiée à des missions de développement des publics et de construction de projets sur mesure. Les médiateurs du Frac proposeront des accueils de groupes le matin. L'après-midi sera consacré à diverses opérations afin d'aller à la rencontre de nouveaux publics.
reservation@fracpaca.org

Tarifs

Tarif plein: 5 €

Tarif réduit: 2,50 € ou gratuité
(sur présentation d'un justificatif)

Pass annuel (validité 12 mois): entrée gratuite pour les expositions et tarifs préférentiels pour les événements.

Plein tarif: 14 € / Tarif réduit: 7 €

Pour venir au Frac

Méto et tramway: arrêt Joliette

Bus: lignes 35 et 82, arrêt Joliette; ligne 49, arrêt Frac

Accès: autoroute A55

Parkings: Espercieux et Arvieux -

Les Terrasses du port

Contacts

Communication et presse régionale

Gwénola Ménou

gwenola.menou@fracpaca.org

+ 33 (0)4 91 90 30 47

Presse nationale

Alambret Communication:

Leila Neirijnck

leila@alambret.com

+ 33 (0)1 48 87 70 77

+ 33 (0)6 72 76 46 85

Arrosoir Frac

Cantine Café

Epicerie bio

Arrosoir Frac vous accueille dès le matin (petits-déjeuners) et à l'heure du déjeuner avec une formule différente chaque jour. Il est possible d'y consommer boissons et collations (pâtisseries, goûters, tapas...) et de découvrir les produits de leurs partenaires dans le coin épicerie.

Conception graphique

Solie Morin, www.soliemorin.fr



Le Fonds régional d'art contemporain est financé par le ministère de la Culture, Direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.